



Assemblée générale du 8 octobre 2025

Lieu : Aula, Collège Sainte-Croix, Rue Antoine-de-St-Exupéry 4, 1700 Fribourg.

Présents : 17 parents, M. le proviseur M. Antonin

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2024 (disponible sur le site APE : Vie à l'école)
3. Rapport des activités 2024–2025
4. Rapport financier du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation
6. Élection du comité et des vérificateurs des comptes
7. Informations concernant la consultation officielle sur la Matu27
8. Échanges et propositions d'activités 2025–2026
9. Divers

L'assemblée est suivie par un apéro afin de pouvoir échanger de manière informelle

L'assemblée est présidée par Mme Helen Pugin.

1. Mot de bienvenue

Helen Pugin souhaite la bienvenue. Elle salue la bonne représentation des parents à cette AG, qui montre l'intérêt des parents pour l'école de leurs jeunes. Elle rappelle que le comité encourage vivement les échanges et qu'il y aura un temps spécialement dédié à cela lors de l'apéro après la partie officielle.

Le proviseur M. Antonin est présent et propose de faire la visite du bâtiment après l'AG.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2024

Disponible sur la page du site web du Collège Sainte-Croix. Il est demandé à l'Assemblée de l'approuver. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Question : comment le PV et son contenu arrivent à la direction, avec un accompagnement ?

Réponse : Nous l'envoyons simplement par mail au secrétariat, mais les questions soulevées lors de l'AG peuvent être discutées lors de la rencontre annuelle du comité avec la direction.

Question : où se trouve le PV ?

Réponse : sur le site de l'APE <https://new.cscfr.ch/index.php/fr/vie-le-mainmenu-71/association-des-parents-d-eleves>

3. Rapport d'activités 2024/2025

Fonctionnement général

- 1 séance de transmission avec un représentant de l'ancien comité
- 5 séances de comité (dont 3 online)
- Transfert des droits d'accès bancaires au nouveau caissier et à sa remplaçante
- Mise à jour de l'information sur la page de l'Association sur le site du Collège Ste-Croix

Communication avec les parents

- Mise à jour des flyers
- Formulaire d'inscription online pour répertorier les parents particulièrement intéressés par les activités de l'APE, et sondage sur les intérêts des parents
- Participation avec un stand aux soirées pour les parents d'élèves de 1ère année, les 29 et 30 janvier 2025
- Présentation de l'Association, dans le cadre de la présentation du fonctionnement du collège, pour les parents des futurs élèves de 1ère année les 10, 11 et 12 juin 2025
- Envoi d'un flyer en juillet 2025, via un courrier du Collège adressé aux parents

Représentation de l'APE

- Forum Matu27 : 2 séances de présentation du progrès des travaux de préparation à niveau cantonal (Dominique G.)
- Rencontre le 20 mai 2025 avec la rectrice, Mme Gisela Bissig Fasel, en présence du Proviseur M. Nicola Conzelmann ; sujets abordés :
 - Communications du collège aux parents
 - Qualité de l'enseignement : système d'évaluation des enseignements/enseignants
 - Compensation de désavantage : état des lieux
 - Activités sportives offertes aux élèves par le collège

Evénements /Prix d'encouragement

- Conférence sur l'IA, au Collège Ste-Croix le 9 avril 2025
- Présentation sur la Matu27 au Collège Ste-Croix le 13 mai 2025
- Distribution de deux prix pour un engagement remarquable (150.- chacun) lors de la cérémonie des diplômes de maturité au Collège Ste-Croix le 26 juin 2025

4. Rapport du caissier Dominique Glauser

- Les comptes de l'année 2024/2025 ainsi que le budget pour l'année 2025/2026 sont présentés.
- Le bilan final de l'année 2024/2025 au 31 juillet 2025 présente un bénéfice de CHF 557.35
- Au 31 juillet 2025, la somme au Bilan de l'Association se monte à CHF 3631.75
- Le budget 2025/2026 est présenté avec des dons projetés s'élevant à CHF 850.- et des charges (Frais administratif blog-mail, soutien aux élèves, prix aux élèves, frais d'assemblée) à CHF 850.-. Le bénéfice projeté est de CHF 0.-

Question : est-ce que les micro-ondes ont été payées par l'APE ?

Réponse de M. Antonin: c'est l'école qui a payé.

Le proviseur rappelle que l'école dispose d'un fonds de soutien et l'utilise pour aider des élèves. Ce fonds est mieux fourni que celui de l'APE.

Question : pourquoi en 2022 il y a un léger bénéfice alors que le total du bilan diminue ?

Réponse Dominique Glauser : c'est l'ancien comité qui a géré cela, nous ne connaissons pas les détails.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation

- En leur qualité d'organe de révision de notre association, élu le 17 septembre 2024, Mme Christine Burri et M. Jens Rogge ont vérifié les comptes arrêtés au 31 juillet 2025.
- Ils ne peuvent pas être présents ce soir mais ont envoyé une lettre dans laquelle ils proposent d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier (Dominique Glauser) et au comité.

Le rapport du caissier (incluant comptes et budget 2025/2026) est approuvé à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à l'unanimité.

Question : ne vote-t-on pas aussi le budget ? Réponse : Le budget était compris dans le vote au sujet du rapport du caissier. Pour éviter tout malentendu, il est demandé si le budget suscite des commentaires supplémentaires et si quelqu'un estime qu'il doit être voté séparément. A défaut de demande dans ce sens, il est confirmé que le budget est accepté.

6. Election du comité et des vérificateurs des comptes

Candidat-e-s pour le comité 2025-2026 :

- Monika Jaquier se représente
- Andrei Villarroel se représente

- Dominique Glauser se représente
- Helen Pugin se représente
- Oscar Barrio se présente

Deux vérificateurs pour 2025-2026

- M. Jens Rogge se représente
- M. Sonderegger se présente

Question : est-ce qu'il y a un président dans le fonctionnement du comité ?

Réponse. Non, on fonctionne sur un pied d'égalité.

Les candidats sont élus à l'unanimité par acclamation.

Les membres de l'assemblée les remercient car grâce à eux, l'association pourra continuer d'exercer son activité.

7. Informations concernant la consultation officielle sur la Matu27

Dominique Glauser représente l'APE dans le forum Matu27.

Dans le cadre du projet Matu27, une consultation est organisée concernant la grille horaire révisée des collèges fribourgeois. Cette consultation n'est pas limitée aux entités officielles ; chacun et chacune peut exprimer son avis. Il y a 24 questions à répondre, des documents qui expliquent les changements et leurs raisons.

La consultation dure du 1er octobre au 1er décembre 2025.

<https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/ecoles-secondaires-superieures/service-de-lenseignement-secondaire-du-deuxieme-degre-s2/projet-cantonal-matu2027>

Points principaux :

- Intégration renforcée des compétences et thèmes transversaux grâce à l'introduction de 10 journées de projets par année
- Renforcement des arts (obligation depuis nouvelles règles au niveau fédéral), ainsi que du domaine des mathématiques, de l'informatique et des sciences expérimentales
- Nouvelle organisation des options complémentaires (OC), favorisant l'interdisciplinarité et la préparation aux études universitaires.
- Apprentissage des langues par l'enseignement en immersion (chaque élève contraint de suivre un cours en langue partenaire, p. ex. AV, Mus.)
- Travail de maturité finissant en 4ème, potentiellement à cheval sur 2 ans

Dominique Glauser encourage vivement chacun à donner son avis lors de cette consultation.

Question : est-ce qu'une grille horaire est déjà disponible ? C'est bien d'avoir des branches, mais est-ce qu'on arrive à structurer la formation des étudiants ? Qu'est-ce qu'on leur donne, les moyens qui ne soient pas de la dispersion ?

Réponse Dominique Glauser : pas beaucoup plus de matières, mais plus de savoir-faire.

Réponse M. Antonin : chaque école peut donner sa couleur. Les enseignants donnent des thèmes.

Pour le moment, une partie du plan d'étude n'est pas évaluée, est récréative ; cette partie disparaîtra en faveur de projets qui seront évalués. L'APE aura son mot à dire dans la mise en œuvre dans chaque école. AV et Mus seront enseignés les deux, pas juste l'un ou l'autre comme jusqu'à présent.

Question : il faut que les élèves aient le temps pour préparer les examens de maturité, il ne faudrait pas les confronter à un stress inutile en mettant le travail de fin de maturité en 4^e année.

Réponse M. Antonin : maintenant, un élève qui rate le TM en 3^e année, peut le refaire en 4^e année, cela ne sera plus possible si le TM est fait en 4^e année comme prévu pour la Matu27.

8. Proposition de programme d'activités 2025/2026

Activités récurrentes :

- Participation au groupe Forum MATU27
- Rencontre avec la rectrice en 2026
- Présence de l'Association à la soirée de parents des 1^{ères} années en janvier 2026
- Présentation de l'Association à la soirée de parents des futures 1^{ères} années en juin 2026
- Remise de prix à la cérémonie de clôture des 4^{èmes} fin juin 2026
- Rencontres – ad hoc - avec ElternVerein et APE Collège St Michel et synergies
- Don au fonds pour des élèves dans le besoin (Fonds de solidarité), si requête
- Site web du collège : mettre à jour et ajout d'informations
- Communication avec les parents (e-mail, rencontres ...)

Dominique Glauser espère pouvoir discuter avec les associations des élèves concernant la Matu27 et les projets, lorsqu'ils deviendront plus concrets.

Idées du comité pour la nouvelle année : soirée pizza

Le comité désire créer des moments propices aux échanges entre les parents. Pour ce soir, ceci sera fait lors de l'apéro qui suit l'AG.

Proposition de thème d'un évènement : comment gérer les écrans pour nos jeunes ?

9. Divers

Question : on a constaté que certaines lignes TPF ont des retards conséquents et systémiques et les élèves arrivent en retard au collège. Pas par mauvaise volonté, mais à cause des bus surchargés.

Certains profs leur mettent des sanctions / retenues. Qui est confronté à cela ? Il faudrait porter à la connaissance de la direction des TPF ces problèmes.

Réponse Andrei Villarroel : au CO il y a le même problème. C'est une question de discipline, mais forcément de volume.

Réponse Proviseur : on accepte les excuses quand on connaît la raison ; si le problème est persistant, il faut en discuter avec la direction. Pour les sanctions, ce sont surtout les absences injustifiées qui sont visées. Tous les enseignants n'ont pas le même seuil de tolérance.

Réponse d'un parent : les TP sont conscients et subissent mais les solutions sont difficiles à trouver.

Petit sondage à main levée : 5 parents rapportent avoir été confrontés à ces problèmes.

- Sujet important à suivre.

Fin de l'Assemblée : vers 20h15 suivie d'un moment de convivialité autour d'un apéro et de la visite du bâtiment avec M. Antonin.

Pour le PV : Monika Jaquier,
Fribourg, le 8 octobre 2025